

MAIRIE
63760 BOURG-LASTIC



Village au Pêche

Tel. 04 73 21 80 28
mairie.bourg-lastic@orange.fr
www.bourg-lastic.fr

Bourg-Lastic

BL info

Newsletter N° 17 Décembre 2022



**Bonne
Année
2023**

- Page 2 - **Etat civil — Des noms de rue pour les villages de la commune (suite)**
Page 3 - **Editorial**
Page 4 - **L'action de la commune—Les études—Les investissements**
Page 5 - **Quelques informations budgétaires**
Page 6 - **Dernières informations concernant le projet éolien sur la commune de Bourg-Lastic**
Page 7 - **Le Collège Willy Mabrut**
Page 8 - **L'Amicale Laïque de Bourg-Lastic—Mots croisés**
Page 9 - **L'offre de santé sur Chavanon Combrailles et Volcans**
Page 10,11,12 - **La gestion des déchets sur notre commune**

Etat civil

Naissances



15 mars 2022 : Soan, Kenzo, Benoît BESNARD
23 avril 2022 : Aria, Virginie, Nathalie PROSPER
05 mai 2022 : Eden, Anthony, Michaël, Evan YARID CHÊNE
27 novembre 2022 : Livia, Capucine MICHOUX

Mariages



09.07.2022 : Christophe Cyril Jean-Pierre PETIT et Christine Gisèle GIRARD
16.07.2022 : Jean-Baptiste Georges BIZET et Loriane GORIN
20.08.2022 : Olivier Robert SPINOUBE et Delphine CIVADE

Décès



01 février 2022 : Jacques Henri MAILHOT
06 février 2022 : Maria DA CONCEICAO épouse MARTINS
17 février 2022 : Marie Micheline Joséphine FAURE veuve QUINSAT
25 février 2022 : Denise Anne Marie JABY
25 mars 2022 : Yvonne PERREY veuve MONTARON
01 avril 2022 : Micheline Marie Marthe TOURREIX veuve SOUBRE
12 avril 2022 : André Louis Maurice VERGNOL
20 avril 2022 : Simone Marcelline Julie LAPORTE veuve MICHON
30 mai 2022 : Michel Alphonse GOIGOUX
09 juin 2022 : Théodore Marius BREUIL
20 juin 2022 : Paz ALLENDE veuve WROBLEWSKI
21 juin 2022 : Marcelle Françoise Henriette SAUVAT veuve GOIGOUX
22 juin 2022 : Roland Henri GREUZAT
18 juillet 2022 : Odette Marinette Micheline TAILLARDAT épouse ROUDET
20 juillet 2022 : Régine Françoise VEDRINE veuve GATHIER
31 juillet 2022 : Robert Jean Marie LABORDE
30 août 2022 : Norbert Clément Louis COURTIAL
31 août 2022 : Michelle Raymonde Mauricette BELLAIGUE épouse FARGEIX
10 septembre 2022 : Robert Fernand GERME
05 octobre 2022 : Jean Louis BOUEIX
13 octobre 2022 : Marie Berthe Jeanne Claire MAYADE veuve GIAT
30 octobre 2022 : André Antoine Marcel PINSON

Des noms de rue pour les villages de la commune (suite)

PLACE des copains

Comme on vous l'avions annoncé dans le BL Info de décembre 2021, le conseil municipal souhaite étendre l'adressage à tous les villages de la commune.

Les élus travaillent donc à donner une adresse avec numéro et nom de rue à tous nos hameaux et lieux-dits.

Leur objectif est de conserver le nom des villages. Un exemple de ce que pourrait être la nouvelle adresse :

N° « 1 ». « Allée » « des rosiers »

« Nom de village »

63760 BOURG LASTIC

Les noms de rue qui seront choisis par les élus essaieront de

refléter au plus près l'histoire ou les lieux propres à chaque village.

C'est le système métrique qui a été préféré au système classique.

Notre prestataire La Poste, est chargé de réaliser le métrage et la saisie des adresses sur la base adresse nationale BAN, mais aussi de nous apporter son aide pour la bonne dénomination et pour certaines situations spécifiques.

Les plaques et noms de rue seront fournis par la commune qui se chargera aussi de la pose.

Dès que les travaux de dénomination seront terminés et les délibérations prises, chaque administré sera informé et accompagné pour les démarches administratives à effectuer.

Une année est derrière nous. Encore troublée par la COVID, atteinte par l'inflation et la hausse des prix, notamment celle de l'énergie qui va se poursuivre en 2023 et risque de rendre cette année plus périlleuse encore. L'année a aussi été difficile pour la commune confrontée à une diminution des subventions et dotations soumises le plus souvent à des procédures d'appel à projet ou à manifestation d'intérêt qui sont une forme de mise en compétition des collectivités qui favorise celles dotées de services compétents ou en capacité de se faire assister par des cabinets de conseil. Et encore, il ne suffit pas d'être lauréat, encore faut-il ensuite se débrouiller avec les procédures administratives toutes aussi complexes que longues. La commune poursuit néanmoins son chemin, avec constance, pour faire avancer ses projets.

Pour autant les programmes abondent. Nous sommes directement concernés, entre autres, par celui du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) et le programme « Petites Villes de demain » (PVD) dont nous sommes lauréat et dont l'objectif est de redéployer les centres bourgs. Les études pour des sujets voisins sont nombreuses (PLU et aménagement du bourg par exemple), les diagnostics redondants. Pour autant, l'impression générale est que rien n'avance et que la phase d'études est indéfiniment prolongée. Comme si l'État reculait le moment de participer au financement de l'investissement et des travaux. Les financements des collectivités de notre territoire, département et région, souvent liés aux financements d'État suivent dès lors le même rythme.

Notre programme d'investissement en souffre. La Grange et les logements GENDRAUD ne seront opérationnels que dans plusieurs exercices, la crèche aussi. Les trottoirs ouest, la rénovation de la lagune de la station d'assainissement et la réfection de certaines voiries patientent aussi dans la file d'attente.

Seule la réfection de la toiture de l'école a été mise en œuvre avec des travaux immobiliers à la gendarmerie et des travaux d'entretien courant dans nos bâtiments. Le préau, dont le permis de construire est en cours d'instruction, verra le jour seulement en 2023. Comme le City Park pour nos jeunes dont la subvention est accordée et vient d'être enfin notifiée. Les travaux vont pouvoir démarrer au printemps en espérant que les entreprises seront libres et qu'elles n'aient pas augmenté leurs prix...

Pour autant Bourg-Lastic ne va pas si mal. La chute de la démographie paraît stabilisée (le nombre de couples installés est en augmentation au regard de la période de référence précédente), de nombreux immeubles libres se sont vendus dans un marché pour le moins actif. Les travaux de l'EHPAD avancent à leur rythme même si la hausse des prix comme les faillites d'entreprise nous inquiètent. Il nous faut aussi lutter contre l'affaiblissement de services publics auquel la Maison France Services, gérée par la communauté de communes, ne peut totalement pallier. La collaboration avec Chavanon Combrailles et Volcans est d'ailleurs une des clés de l'avenir de notre territoire. Il faut se réjouir de l'action remarquable et de la réussite, sous la conduite de leurs professeurs, des élèves de notre collège honorés par un deuxième prix national au concours Samuel PATY, en hommage à ce professeur assassiné dans le cadre de ses fonctions. Plus généralement la commune a la volonté de développer le tissu associatif avec l'appui de l'Amicale laïque qui se redéploie. Un forum des associations sera organisé.

Il nous faut remercier nos employés municipaux, administratifs, techniques ou de service qui, dans ce contexte, se sont tous fortement engagés à votre service. Il nous faut aussi penser aux employés de notre EHPAD, direction comprise, qui font face à une situation difficile en raison des travaux prévus jusqu'au début 2024, date à laquelle nous aurons un établissement moderne, agréable et qui fera, nous l'espérons, le bonheur de nos résidents et la satisfaction du personnel. Enfin il faut remercier nos pompiers qui forment la plus importante caserne du secteur d'intervention (32 pompiers à ce jour). Ils ont un taux de mobilisation remarquable et ont fait 225 sorties cette année. La commune veillera à ce que leur action soit reconnue par les autorités en charge du plan départemental de ce service public ô combien important pour notre sécurité à tous.

Tout cela ne démobilise pas vos élus, bien au contraire. Je me fais leur porte-parole pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, une très agréable et très heureuse année 2023. Que santé, bonheur, joie et prospérité vous accompagnent tout au long de cette année qui vient.

Le maire

Jean-François BIZET

L'action de la commune

Si beaucoup d'études sont lancées dans le cadre des programmes d'État (CRTE et PVD) notamment, l'investissement ne suit pas autant que souhaité par les élus.

Les études

Les études en cours

- Étude générale d'aménagement du centre bourg dans le cadre de PVD avec le Cabinet Réalités-Descoeurs et l'accompagnement de la communauté de communes.
- Étude du PADD (programme d'aménagement et de développement durable) dans le cadre du PLU avec le Cabinet Réalités-Descoeurs.
- Études d'une OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) qui permettra la rénovation de certains bâtiments dégradés du centre bourg, étude menée par la communauté de communes dans le cadre du programme PVD.
- Étude de faisabilité de la Grange GENDRAUD en vue de sa transformation en une salle d'activité culturelle et municipale.
- Prise en compte d'un programme de logements pour personnes âgées non dépendantes à établir dans la maison GENDRAUD intégré au programme mutualisé de logements sociaux de la communauté de communes.

Les investissements

En 2022, les travaux et dossiers suivants ont été réalisés :

La toiture de l'école a été refaite en totalité.



Des travaux d'entretien de la gendarmerie (portail électrique, chaussée, fenêtres des logements, chauffage électrique...) ont été mis en œuvre à la gendarmerie. Ils se poursuivront en 2023.

De même, la salle d'animation Jacques BREL a été restaurée.

La voirie a été entretenue (sans investissement significatif, hormis la rue des pommiers) ainsi que les chemins ruraux.

Un pont a été réalisé à la piscine afin de permettre au nouveau

- Finalisation de l'étude d'aménagement des trottoirs et des réseaux secs de la sortie ouest du bourg (de la route de la gare au panneau d'entrée de ville).

Les études à engager en 2023

- Étude d'actualisation du schéma directeur d'assainissement, du zonage et du service d'assainissement en général.
- Étude diagnostic de la rénovation énergétique des bâtiments communaux.
- Étude de faisabilité d'une crèche « petite enfance », en liaison avec la communauté de communes.
 - Étude de faisabilité d'un tiers-lieu avec espace de co-working dans les locaux de la Maison de Pays, en liaison avec la communauté de communes.

camion pompier d'accéder au plan d'eau pour remplir ses cuves.

Les travaux de rénovation de l'EHPAD se sont poursuivis.

L'adressage, indispensable à la desserte des habitants par les services publics et privés, y compris par la fibre, sera mis en œuvre.

En 2023 :

La deuxième tranche des travaux de rénovation de l'EHPAD devrait être livrée à la fin du premier trimestre 2023 et l'ensemble des travaux achevés un an plus tard.

Le préau de l'école sera construit et en principe disponible à la rentrée 2023.

Des travaux de voirie seront réalisés sur la promenade de l'Espinasse.

Les travaux de l'installation d'une bache à eau sur le parking de covoiturage seront entrepris au début de l'année. Cette réserve est destinée à améliorer la défense incendie de l'EHPAD et du quartier de l'église.

Le City Park sera installé dès que possible.

La réfection d'un tennis et l'entretien de celui utilisé aujourd'hui devraient être engagés.



La mise en place de sentiers de randonnée autour de Bourg-Lastic sera organisée.

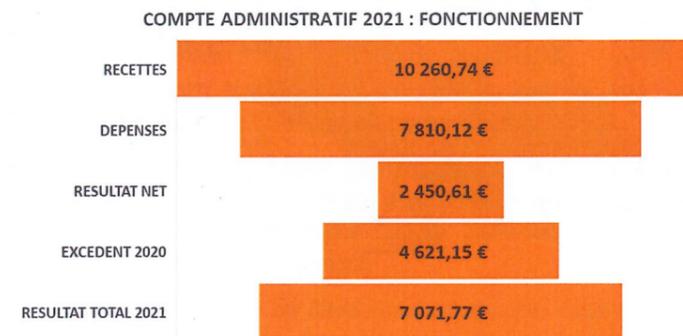
Une décision sera prise sur le contenu de la réfection des trottoirs ouest et son l'aménagement urbain et paysager, tels que proposés par la direction des routes du département (agence de Pontaurmur) accompagnée par le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).

Le réseau d'éclairage public sera revu pour permettre, dans un premier temps, par l'installation d'horloge, des possibilités de coupures programmées. Nous étudions avec le SIEG-TE 63 la remise en ordre et la mise aux normes de notre réseau, notamment par la mise en place de lampes leds, ce qui se déroulera nécessairement sur plusieurs exercices.

Quelques informations budgétaires

Budget Principal 2022

Les dépenses d'investissements nouvelles inscrites au budget principal 2022 sont de 569 330 € pour :



L'aménagement d'un pont pour que les pompiers puissent accéder à l'eau de « la piscine » 32 000 €. Subvention attendue : 15 656 €.

L'installation d'une bache à eau commune à l'EHPAD, la maison de santé, le collège: 21000 €. Subvention attendue: 5 080 €.

Des travaux d'économie d'énergie (chauffage, changement des fenêtres) et de sécurité (installation d'un portail) à la Gendarmerie: 80 000 € Subvention attendue : 13 591 € et augmentation du loyer.

Des travaux de voirie : 10 000 €.

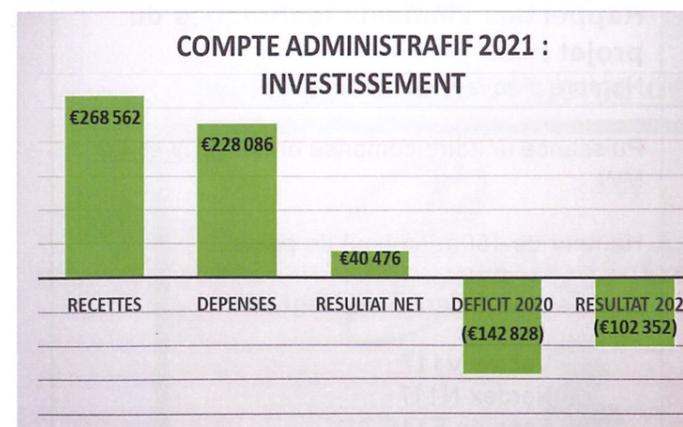
La création d'un préau dans la cour de l'école Primaire: 112 500 €. Subvention attendue : 46 750 €.

Les travaux prévus pendant l'été 2022 ont été repoussés à l'été 2023 à cause de contraintes administratives:

L'adressage: 16 000 €.

Des études pour le PLU, pour la création d'une salle culturelle (grange Gendraud), pour l'aménagement du territoire de la commune : 58 376 €. Subvention attendue: 25 500 €.

Des travaux divers: 9 000 €.



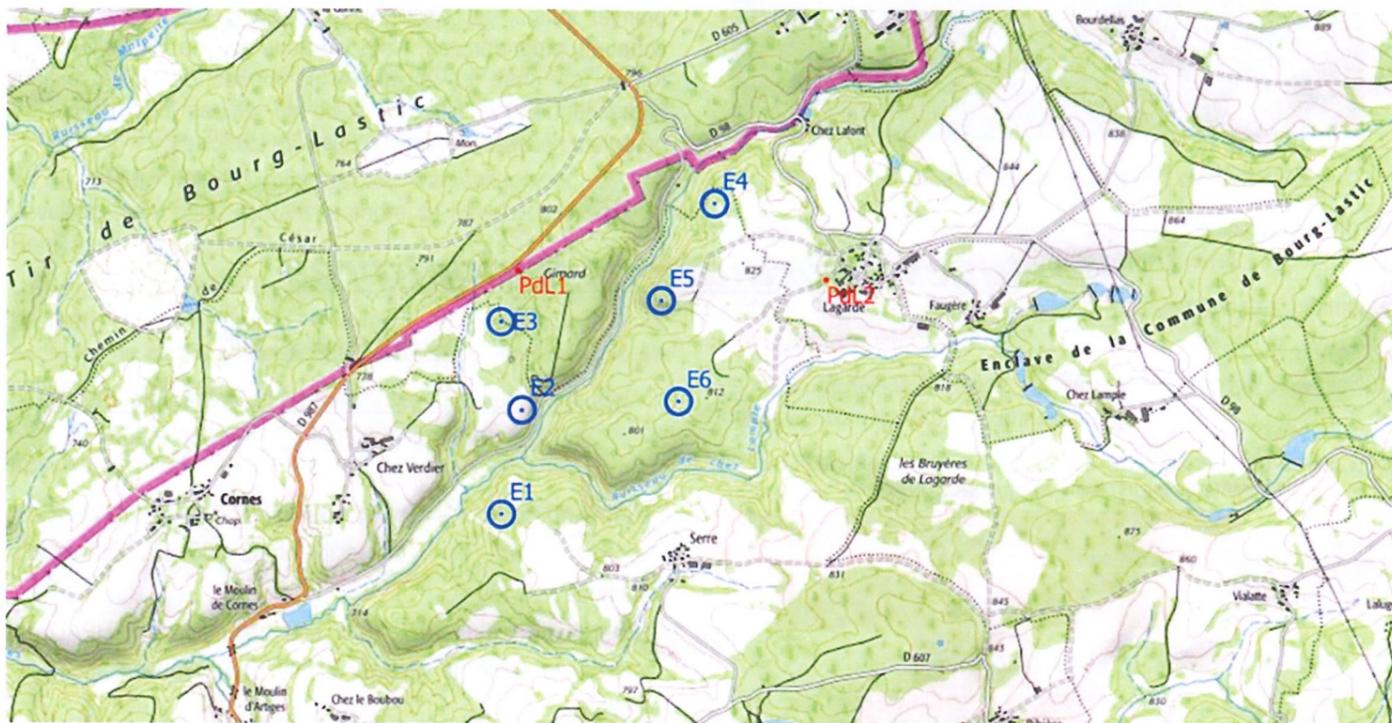
Le remboursement des emprunts (126 600 €), la reprise du déficit 2021 (102 352 €) et les dépôts et cautionnement (1500 €).

En recettes, outre les subventions attendues, le budget est équilibré avec l'autofinancement pour un montant de 304 145 €, l'excédent capitalisé pour un montant de 126 157 €, le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) de 45 380 € et des montants issus des amortissements, taxe aménagement et dépôts et cautionnement.

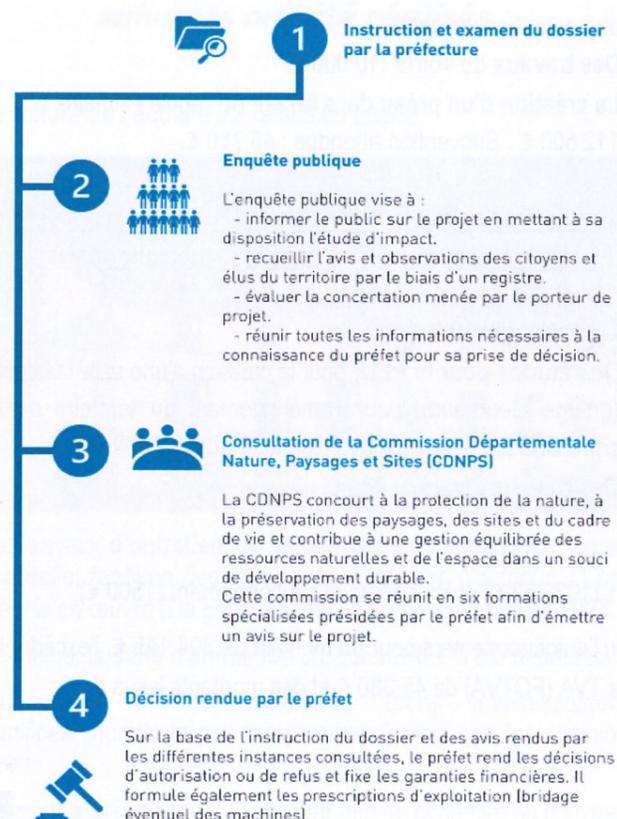
Dernières informations concernant le projet éolien sur la commune de Bourg-Lastic

Le projet éolien de Bourg-Lastic, développé par la société VSB énergies nouvelles, a été déposé, pour instruction, à la Préfecture du Puy-de-Dôme le 31 octobre 2022.

L'emplacement des éoliennes prévues :



Prochaines étapes ?



Rappel des éléments techniques du projet :

Nombre d'éoliennes : 6

Puissance unitaire comprise entre 3MW et 4,2 MW

Hauteur de 150m en bout de pales

3 modèles d'éolienne envisagées :

Vestas V117
ou Nordex N117
ou Enercon E115

Le Collège Willy Mabrut

L'année scolaire 2021-2022 s'est achevée avec de beaux résultats pour le collège Willy Mabrut. La qualité du travail effectué depuis plusieurs années sous la direction de Monsieur Cohade, l'investissement des élèves, de l'équipe enseignante, de l'ensemble de la communauté éducative, ont été récompensés.

Les résultats au DNB (Diplôme National du Brevet) sont éloquentes : 92,9% des élèves ont obtenu leur diplôme.

Les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} participant à la Web-radio « Radio M » remportent, pour leur travail sur la liberté d'expression, le **2^{ème} prix national « Samuel Paty »** lancé par l'Association des Professeurs d'Histoire et Géographie en la mémoire du professeur assassiné en 2020.

Ils remportent également, pour le podcast « La Mine de Messeix », le **4^{ème} prix national du concours « Le Pré Vert »** organisé par la MSA.

Dans le domaine de la technologie, le collège est aussi lauréat de plusieurs prix :

-1^{er} **prix académique** du Challenge des Métiers de l'Industrie, catégorie Collège

-1^{er} **prix académique** du Challenge des Métiers de l'Industrie, catégorie robotique

-1^{er} **prix national** du concours « Yes we code » organisé par la fondation Cgénéal

Le professeur d'Histoire et Géographie Jean-Emmanuel Dumoulin, très investi au collège, a vu sa chronique sur Louise Michel sélectionnée par France Culture. Belle récompense de son travail et de son engagement.

Enfin, la démarche de développement durable engagée par l'établissement dans son ensemble (administration, enseignants, personnels, élèves, parents, partenaires) a été reconnue par le renouvellement de la labellisation « E3D » (Etablissement en Démarche de Développement Durable), niveau « Expertise ».

Félicitation à tous les lauréats et à tous ceux qui ont participé à rendre possible ces beaux résultats.

L'année scolaire 2022-2023 s'est ouverte sous de bons auspices. En effet, les effectifs, non seulement se maintiennent, mais sont même en légère hausse. 100 élèves, répartis en 5 divisions, fréquentent le collège cette année.

Enfin, une nouvelle équipe a pris place à la rentrée. Monsieur Cohade, principal, depuis 5 ans à Bourg-Lastic et Monsieur Guillaume, gestionnaire, depuis plusieurs années au collège sont partis poursuivre ailleurs leur carrière. Madame Bayle, principale, venue d'une autre académie et Madame Baudrier, gestionnaire, qui depuis Clermont-Ferrand a fait le choix de Bourg-Lastic, les remplacent.

Nous souhaitons, aux unes, la bienvenue et à tous l'épanouissement dans leur mission de service public.



Invitation à la cérémonie des vœux le 8 janvier à 10h30

BONNE ANNEE 2023!
Jean-François Bizet, Maire de Bourg-Lastic
Les Adjointes et Conseillers municipaux

vous présentent leurs vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année
Et vous invitent à la cérémonie des vœux le dimanche 8 janvier 2023 à 10h30 (salle des fêtes de la mairie)

L'Amicale Laïque de Bourg-Lastic

Le 18 octobre dernier, à la suite de la démission de la présidente de l'association Madame Audrey CAUDIE, un nouveau bureau a été élu.

Composition du bureau pour l'année 2022-2023 :

Présidente : Sophie VERNY
 Vice-présidente : Audrey THOMAS
 Trésorière : Laurette BALLETT
 Vice-trésorier : Fabien VARAGNAT
 Secrétaire : Marylise BARRIER
 Vice-secrétaire : Tania PELON

Les adhésions sont à ce jour au nombre de 43, un chiffre en augmentation comparé à l'année passée. Le bureau remercie ses membres pour leur participation et compte désormais sur eux pour organiser les événements à venir.

Certaines manifestations proposées pendant plusieurs années perdent de leur engouement, c'est pour cela que le bureau propose de nouvelles idées.



Représentation théâtrale le 10 et 11 décembre 2022 à la salle de la mairie. Le nouveau spectacle des comédiens du Préchonnnet « Jamais sans la valise » a remporté un franc succès.

Une **vente de chocolat** a été proposée, via l'école, pour les familles.

Le traditionnel **goûter de Noël** pour les enfants avec venue du Père Noël en personne et distribution de cadeau a eut lieu le vendredi 16 décembre. Ce fut un joyeux moment avant les vacances de fin d'année.

Le **loto** est envisagé le 5 février au gymnase.

Une après-midi **bal costumé** gratuit pour les enfants est retenue le 18 mars pour le Carnaval. Les conditions d'organisation restent à fixer.

L'organisation d'une **chasse aux œufs** sur inscription pour Pâques est également proposée. Cet événement est offert par l'amicale pour les enfants de l'école uniquement.

Un **repas animé** est prévu au gymnase le 29 avril. Les modalités (menu) restent à définir.

Nous proposons aussi une **vente de fleurs et de plants** pour le printemps, le 14 mai 2023.

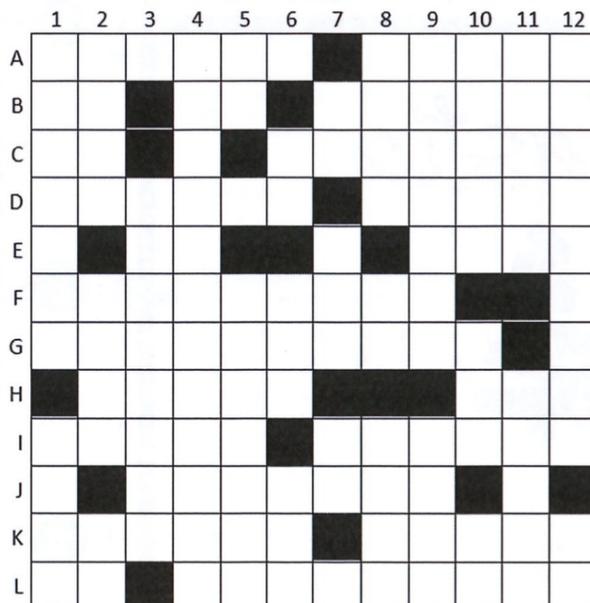
L'année se terminera par une **kermesse**.

De plus cette année l'Amicale Laïque va permettre aux enfants des classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de partir en voyage scolaire.

Nous remercions toutes les personnes qui tout au long de l'année participent à nos manifestations.

Le bureau

Mots croisés



Joëlle Gaillard

Horizontalement : **A** – Village de notre commune. Ruisseau à contre-courant. **B** – Fleuve de Sibérie. Entre 1 et 10. N'est pas eniabr. **C** – C'est-à-dire. Qualifie une certaine manière de vie en groupe. **D** – Quartier de notre commune. Village de notre commune(Les). **E** – Personnel. Essai. **F** – Commune dans le 19. **G** – Non loin de Prondines. **H** – Village de notre commune(La). Lettre grecque. **I** – Dans l'île de Honshū. Chef-lieu de canton des Hauts de Seine. **J** – Encore un village de notre commune. **K** – N'a plus cours en Espagne. Les gladiateurs s'y affrontaient. **L** – Dans le vent. Un autre village de chez nous.

Verticalement : **1** – Village de notre commune. Coiffure d'officier. **2** – A satisfait à la demande. On le pratique à Bourg Lastic. Préposition. **3** – Ils quittent leur pays. **4** – Naturalistes très désordonnés. **5** – En ville. Craint. **6** – Travaux dirigés. Homme politique japonais. Département. **7** – Fin d'infinif. De la famille des équidés. Personnel. **8** – Nommer sans fin. Ancienne automobile présidentielle. Roche calcaire érodée à la fin. **9** – Résides. ...Ou avoir été ? **10** – Il pince mais pas chez nous. Lettre grecque. Erbium. **11** – Mille-pattes. Borde nos ruisseaux et rivières. **12** – Un autre village de notre commune. En matière de.

L'offre de santé sur Chavanon Combrailles et Volcans

Ces dernières années l'offre de santé sur le territoire s'est développée avec l'arrivée de nouveaux professionnels et notamment de spécialistes via des vacations au sein des maisons de santé pluriprofessionnelles.

106 professionnels sur le territoire dont 15 médecins

Pôle de Santé de Haute Combraille (PSHC) (Giat, Le Montel de Gelat et Pontaumur)

+ 50 professionnels de santé
 Dont 4 médecins généralistes
 Arrivée d'un nouveau kinésithérapeute en août 2022 à Pontaumur

Des cabinets médicaux (hors MSP)

A Bromont Lamothe avec 2 médecins généralistes, IDE et kiné

Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Pontgibaud

+ 30 professionnels de santé
 Dont 4 médecins généralistes
 Arrivée prochaine de 2 médecins supplémentaires en janvier 2023

Cabinet de radiologie : ouvert 2 jours par semaine
 Nouvelle activité d'échographie sur 2023

Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Bourg Lastic

+ 10 professionnels de santé
 Dont 2 médecins généralistes

Centre de santé Filiéris de Messeix

Présence de 2 médecins généralistes

Présence de spécialistes en vacations : urologie, orthopédiste, chirurgie vasculaire, angiologie, dermatologue, cardiologie....

Retrouvez toutes les informations sur les sites des maisons et pôles de santé :

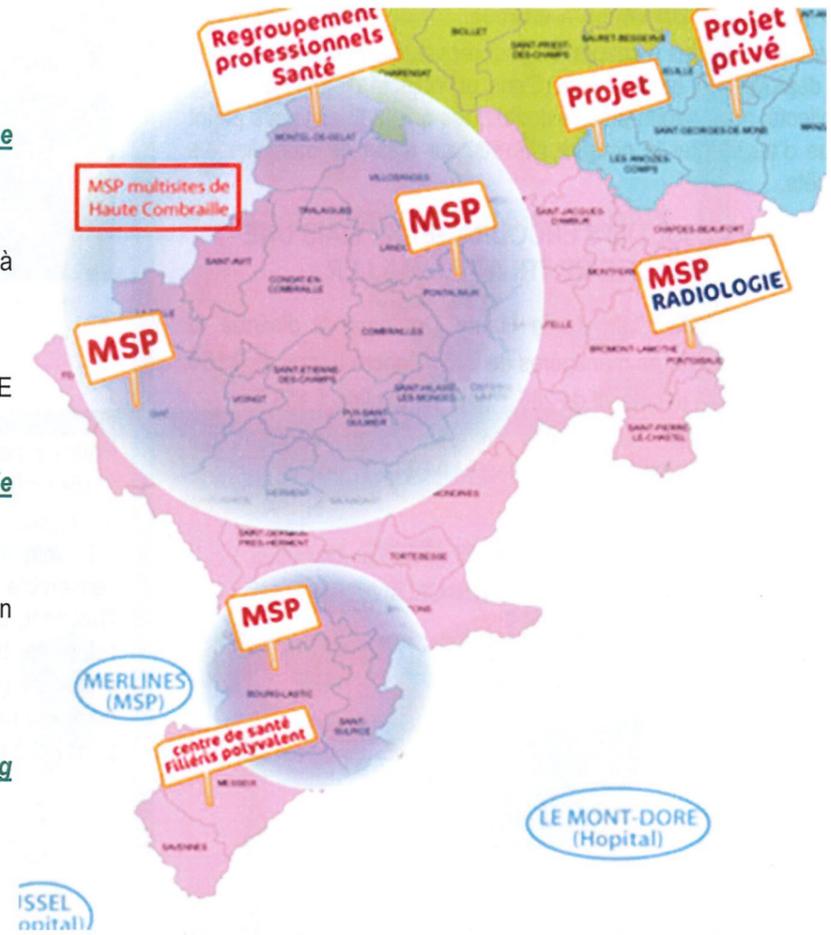
<https://maison-de-sante-bourg-lastic.business.site> - <https://www.pshc.fr> - <https://maison-de-sante-de-pontgibaud.business>

Une dynamique santé importante

Le territoire est couvert par le Contrat Local de Santé (CLS) 2e génération porté par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement des Combrailles (SMADC).

Il vise à assurer la promotion de la santé auprès des habitants et à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en coordonnant l'action des différents intervenants. C'est notamment via ce contrat que de nombreuses actions de préventions et de dépistage sont menées sur le territoire. (Rétinopathie diabétique, DMLA, addictions aux écrans, éducation à la sexualité
 Retrouvez les actualités concernant les actions du CLS sur le site du smadc : www.combrailles.com - onglet santé

Le territoire est aussi couvert dans sa grande majorité par la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) Haute Combrailles et Volcans. Une CPTS est un regroupement de professionnels de santé d'un même territoire qui souhaitent s'organiser, à leur initiative, autour d'un **projet de santé** pour répondre aux problématiques communes du territoire. La CPTS Sancy Ouest, prochainement en place, couvrira le sud du territoire de la Communauté de communes. Pour en savoir plus : www.cptshautecombrailleetvolcans.fr



La gestion des déchets sur notre commune

LE TRI SELECTIF

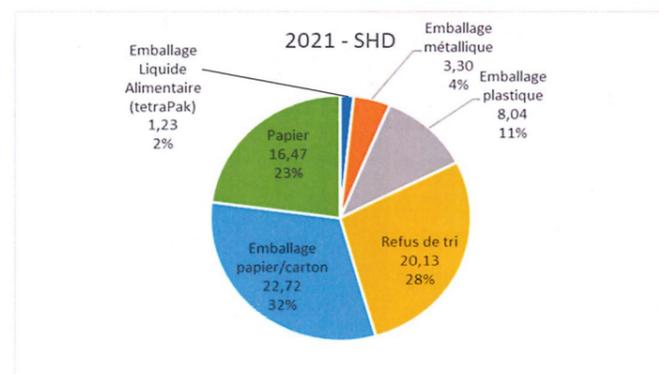
Le passage à l'extension des consignes de tri au 1^{er} mai 2021 a augmenté les apports dans les bacs jaunes. Cette harmonisation et élargissement des consignes visent à trier mieux et donc recycler plus pour atteindre 55% de déchets recyclés et réemployés en 2025 et 65 % en 2035.

Il a fallu un temps d'adaptation pour réévaluer la quantité de bacs à déployer sur la commune. Dans un objectif d'optimisation de collecte, nous avons préféré doubler les points tri existants plutôt que d'augmenter le nombre d'arrêts pour éviter de multiplier les arrêts.

DES RESULTATS ENCOURAGEANT MAIS UNE QUALITE DE TRI A TRAVAILLER

En 2021 le SMCTOM de la Haute Dordogne a diminué la quantité des ordures ménagères de 315 T pour un total de 4 590 et augmenté le tri sélectif de 286 T pour un total de 1 153 T.

Malheureusement, nous avons un refus de tri important, qui représente 28 % du gisement collecté soit 311 T.



Les quantités données sur le graphique sont en kg par habitant.

Ces refus de tri sont constitués de sacs d'ordures ménagères, de sacs noirs fermés avec très certainement du tri, du verre, des déchets électriques, des textiles, masques, couches, objets en plastique, métallique, animaux morts, bonbonnes de gaz.... La liste est longue, ces déchets représentent un danger pour les équipes et pour le matériel appartenant au SMCTOM et au centre de tri.

Ex : un filet agricole qui se coince dans le tapis de tri, c'est tout le site qui s'arrête au moins 1h30.

En dehors des dégâts matériels, il faut prendre en compte le coût du refus de tri refacturé à la collectivité. Ces erreurs de tri sont ensuite acheminées au pôle VERNEA pour être valorisées énergétiquement alors que ces déchets auraient pu être valorisés dans une autre filière ou pour les ordures ménagères dans le circuit direct.

Les gros cartons bruns sont à déposer en déchetterie afin de suivre une filière directe de recyclage. Leur présence dans les

bacs de tri occasionne des pannes dans le compacteur engendrant des coûts supplémentaires.



Pour l'année 2021, le refus de tri représente 35 765€ HT (311T *115€) payé par le SMCTOM de Haute Dordogne et 56 527 € HT (coût passage au centre de tri 163€71/T+ 17,90€ de transport du CT vers VERNEA) payé par le Valtom et répercuté sur l'ensemble des collectivités dans le cadre de la contribution à l'habitant, c'est-à-dire une mutualisation d'une partie du coût du refus de tri. Depuis le 1^{er} janvier 2022, la totalité du coût engendré par le refus de tri est à la charge du SMCTOM soit un coût à la tonne de 283,70€/T HT soit 2,5 fois plus qu'en 2021 et pour 2023 il sera facturé 299,40 € la tonne.

LA REDEVANCE ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES « REOM »

Pour info cette redevance inclue la collecte des ordures ménagères, le tri sélectif, la gestion des déchetteries, des colonnes à verre et le fonctionnement du site de ST SAUVES.

Elle a été votée le 13 décembre 2022 en assemblée générale du SMCTOM (syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères). Le prix de la base est fixé à 90 €. Elle prend en compte l'augmentation du prix du carburant, de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes fixée par le gouvernement), des augmentations du coût de traitement des ordures ménagères et des encombrants, de l'inflation. C'est pour cela que le syndicat insiste sur un tri des déchets de bonne qualité, sur la consommation éco responsable et sur le compostage des bio déchets, seuls leviers à la disposition de tous pour maîtriser au mieux les coûts de fonctionnement.

Afin d'établir une facturation au plus juste, merci de nous indiquer tous les changements de situation (décès, naissance, déménagement...).

Tous ces emballages doivent impérativement être déposés en vrac dans les bacs jaunes.

Il est demandé de ne pas changer les bacs de place, le syndicat les a numérotés, ils s'inscrivent dans un schéma de collecte.

LES BIO DECHETS

Les évolutions réglementaires récentes imposent aux collectivités en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers de réduire les quantités collectées et traitées. Pour rappel, la loi de Transition Ecologique pour une Croissance Verte (TEPC) de 2015 prévoit une réduction de 50% des déchets stockés, c'est-à-dire enfouis, en 2025 et la mise en place du « tri à la source des biodéchets » : Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2024, il ne sera plus possible de déposer les restes de repas et déchets de cuisine dans la poubelle d'ordures ménagères. Concernant les déchets de jardin, ceux-ci doivent être dirigés en déchetterie ou compostés.

Différents projets sont déjà mis en place sur la commune, pour réduire ces déchets :

Des composteurs ont été mis en place au collège, à la maison des services, au centre de loisirs, à la gendarmerie. Les élèves apportent à tour de rôle les déchets alimentaires de leur foyer. Ces composteurs ont permis de détourner 1Tonne de déchets des poubelles d'ordures ménagères. Leur mise en place, financée par le SMCTOM, a été accompagnée d'une formation délivrée par un animateur professionnel.

LES COMPOSTEURS

Le SMCTOM de la Haute Dordogne propose depuis de nombreuses années la vente de composteurs de jardins à prix réduits pour ses habitants qui disposent d'un jardin.

Si vous disposez de l'espace nécessaire, il n'est jamais trop tard pour commencer : commandez votre matériel sur www.valtom63.fr ou au téléphone au 04 73 21 88 46.

En 2023, pour les personnes qui ne disposent pas d'un jardin, le SMCTOM propose la mise en place d'un

composteur partagé, accessible à tous. Si vous êtes intéressés, contactez la mairie.

LE VERRE

Des colonnes à verre en nombre suffisant sont en place sur notre commune. Elles sont destinées à la collecte des pots, bocaux, bouteilles et autres emballages en verre. La vaisselle en verre ou faïence, les vitrages doivent être déposés en déchetterie.

La dépose des emballages doit se faire dans les colonnes et non pas à leur pied comme nous le constatons régulièrement.

LA BENNE DECHETS VERTS

Seuls les déchets compostables doivent être déposés dans cette benne. Le non-respect des consignes ci-dessous entraînera la suppression de cette benne et donc l'obligation de se rendre en déchetterie.

Petit rappel le dépôt d'ordure sur la voie publique est passible de fortes amendes.

BENNE DECHETS VERTS

DECHETS ACCEPTES

BRANCHAGES

TONTES DE PELOUSE
FEUILLES MORTES
DECHETS DE JARDINS

SCIURE, ECORCES et COPEAUX
De BOIS NON TRAITE

FLEURS FANEES
MAUVAISES HERBES

A DEPOSER EN DECHETTERIE EN BENNE SPECIFIQUE

TERRE ET GRAVATS

PALETTES

SOUCHES

ATTENTION À TOUS LES PETITS
CORRUS
Déposez les dans votre bac à Ordures
Ménagères ou en déchetterie

Quatre déchetteries sont à votre disposition sur le territoire du SMCTOM Haute Dordogne:

Rochefort Montagne, Le bourg : 04 73 65 90 99
La Bourboule, Route de Charlannes: 04 73 65 51 54
Il est également possible de déposer les déchets verts, bois, ferraille, cartons et meubles directement sur la plateforme de l'ISDND à Saint Sauves, les balusseaux : 04 73 21 85 76

Bagnols, les quatre vents. 04 73 22 20 70
Saint Germain près Herment, Chadeau: 04 73 22 15 48

Ces déchets endommagent le matériel utilisé lors du traitement des déchets verts.
Les déchets verts sont compostés et épandus sur les terres agricoles, les indésirables aussi, pensez-y !

12